

DEPARTEMENT
DE LA SEINE SAINT DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DES LILAS

ARRONDISSEMENT
DE BOBIGNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 30 mai 2018

Le nombre de Conseillers
Municipaux en exercice
est de 35

L'an deux mille dix-huit le trente mai à dix-neuf heures trente.

Le Conseil Municipal de la Commune des Lilas, légalement convoqué le vingt-quatre mai deux mille dix-huit, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Daniel GUIRAUD, Maire.

OBJET

ATTRIBUTION
D'UNE SUBVENTION
D'INSTALLATION
POUR L'ANNEE
2018 A
L'ASSOCIATION
"POTAGER
LIBERTE".

PRESENTS :

Daniel GUIRAUD, Arnold BAC, Françoise BALTEL, Lionel BENHAROUS, Nathalie BETEMPS (jusqu'à 20h10) Patrick CARROUER, Madeline DA SILVA, Isabelle DELORD, Jean DESLANDES, Malika DJERBOUA, Claude ERMOGENI, Camille FALQUE, Liliane GAUDUBOIS, Guillaume LAFEUILLE, Christian LAGRANGE, Valérie LEBAS, Christine MADRELLE, Gérard MESLIN, Christophe PAQUIS (jusqu'à 20h40), Guillaume ROUSSEAU, Marlène UZAN, Sandie VESVRE, Georges AMZEL, Sonia ANGEL, Jean-François DEBYSER, Marie-Geneviève LENTAIGNE.

formant la majorité des Membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES :

Johanna BERREBI par Lionel BENHAROUS, Nathalie BETEMPS (à partir de 20h10) par Liliane GAUDUBOIS, Roland CASAGRANDE par Claude ERMOGENI, Narcisse NGAKA par Arnold BAC, Christophe PAQUIS (à partir de 20h40) par Madeline DA SILVA, Delphine PUPIER par Camille FALQUE, Irina SCHAPIRA par Guillaume LAFEUILLE, Frédérique SMADJA par Valérie LEBAS, Manuel ZACKLAD par Isabelle DELORD, Mathieu AGOSTINI par Marie-Geneviève LENTAIGNE.

ABSENT :

Christophe RINGUET.

SECRETAIRE :

Isabelle DELORD

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20180530-D46-18-DE
Date de télétransmission : 01/06/2018
Date de réception préfecture : 01/06/2018

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2018

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INSTALLATION POUR L'ANNEE 2018 A L'ASSOCIATION "POTAGER LIBERTE".

LE CONSEIL,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le projet de convention d'occupation et d'usage pour la gestion d'un jardin collectif entre la ville des Lilas et le Potager Liberté,

CONSIDERANT que la préservation de la biodiversité est un enjeu majeur de notre époque et que l'exploitation d'un potager participe à la diversité des espèces locales,

CONSIDERANT que la Ville des Lilas souhaite développer dans le parc Simone Veil, à travers la mise en œuvre d'un potager partagé, une approche pédagogique et conviviale de découverte des pratiques de l'activité dans le respect des valeurs de la municipalité,

VU le budget communal,

VU le rapport du représentant légal,

VU l'avis de la commission compétente,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE 1 : APPROUVE l'attribution d'une subvention d'installation, d'un montant de 2 500 € (deux mille cinq cents euros), à l'association "Potager Liberté".

ARTICLE 2 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget Ville de l'année correspondante.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis, à Monsieur le Trésorier Municipal de la Ville des Lilas, et affichée en mairie.

Et ont signé au registre les membres présents,

Pour copie conforme,

Le Maire des Lilas

Daniel GUIRAUD



Gertifiée exécutoire compte tenu :

- de sa transmission en Préfecture le **01 JUIN 2018**
- et de son affichage le **05 JUIN 2018**
(pendant une durée continue de 2-mois)

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20180530-D46-18-DE
Date de télétransmission : 01/06/2018
Date de réception préfecture : 01/06/2018

Délibération votée par :

32 Voix pour

Voix contre

Abstentions

NPPV

Accusé de réception en préfecture
093-219300456-20180530-D46-18-DE
Date de télétransmission : 01/06/2018
Date de réception préfecture : 01/06/2018

